

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tenue le 9 novembre 2011, à New Richmond, dans la MRC de Bonaventure sous la présidence de M. Joël Arseneau et à laquelle étaient présents :

M. Bertrand Berger

Préfet
Représentant de la MRC d'Avignon

M. Richard St-Laurent

Représentant la MRC d'Avignon

M. Jean-Guy Poirier

Préfet
Représentant la MRC de Bonaventure

M. Gino Lebrasseur

Maire de Paspébiac
Représentant la MRC de Bonaventure

M^{me} Diane Lebouthillier

Préfet
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Réjean Normand

Maire de Rivière-à-Claude
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Joël Arseneau

Maire des Îles-de-la-Madeleine
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Jonathan Lapierre

Conseiller municipal
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

ÉTAIENT ABSENTS :

M^{me} Louise Langlois

Maire de Chandler
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Délisca Ritchie Roussy

Préfet
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. François Roussy

Maire de Gaspé
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

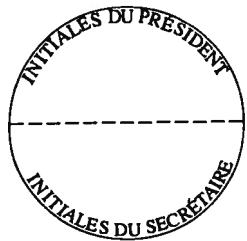
M^{me} Micheline Pelletier

Maire de Sainte-Anne-des-Monts
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Tony Constantineau

Frits De Kiewit
Didier Dufour
Gilles Lambert
Scantland, Gilbert

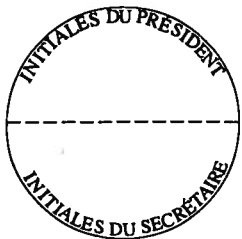


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
2. Vérification des présences et du quorum;
3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
4. Rencontre avec M. Frits de Kiewit, Invenergy;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2011;
6. Suivi du procès-verbal de la réunion du 19 avril 2011;
7. Correspondance;
8. Approbation des comptes payés et à payer;
9. Site Internet, logo et papier en-tête;
10. Autres sujets :
 - 10.1 Budget 2012;
 - 10.2 Stratégie de développement de la Régie;
 - 10.3 Problèmes aux éoliennes – Le Plateau 1;
11. Date et lieu de la prochaine rencontre;
12. Clôture de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

R-2011-21

R-2011-22

R-2011-23

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M^{me} Diane Lebouthillier, appuyée par M. Jean-Guy Poirier, que M. Joël Arseneau préside la réunion et que M. Didier Dufour agisse comme secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

M. Didier Dufour annonce le nom des représentants de chacune des MRC. On constate que huit administrateurs sur une possibilité de douze sont présents. Le quorum est atteint.

M. Bertrand Berger propose que la réunion soit ouverte.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Arseneau souhaite la bienvenue à toutes et tous. Il souligne la présence de M. de Kiewit et lui souhaite la bienvenue.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Arseneau fait lecture du projet d'ordre du jour. Il est suggéré de modifier le projet d'ordre du jour afin d'ajouter au point 10. Autres sujets :

- Point 10.1 Budget 2012;
- Point 10.2 Stratégie de développement de la Régie;
- Point 10.3 Problèmes aux éoliennes – Le Plateau 1.

M^{me} Lebouthillier propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suggérées en laissant le point « Autres sujets » ouvert. La proposition est appuyée par M. Poirier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. RENCONTRE AVEC M. FRITS DE KIEWIT, INVENERGY

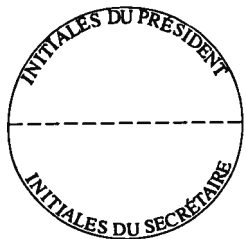
M. Arseneau adresse quelques mots à M. de Kiewit. Il suggère que nous fassions un tour de table afin de présenter chacune des personnes présentes et, par la suite, il cède la parole à M. de Kiewit.

À l'aide d'un document « PowerPoint », M. de Kiewit se présente. Il trace le portrait de la compagnie Invenergy, puis il décrit les projets des plateaux (Le Plateau 1, le Plateau 2 et le projet « Des Moulins »). Ce dernier projet, situé en Chaudière-Appalaches, permettra au territoire du Ruisseau Fergusson d'accueillir sept éoliennes qui étaient destinées au projet « Des Moulins ». Ce nouveau projet sera réalisé en même temps que notre projet communautaire, Le Plateau 2, ce qui permettra certaines économies sur les deux projets. La construction sera réalisée en 2013.

M. de Kiewit explique également les problèmes connus récemment dans certaines éoliennes installées au projet Le Plateau 1. Il faut savoir que les tours des éoliennes sont en sections de béton et, afin de tenir toutes les sections ensemble, il y a des câbles d'acier sous tension à l'intérieur des tours. C'est un ou quelques-uns de ces câbles qui ont lâché. Il n'y a eu aucun dommage, les travailleurs sont au travail et la compagnie Enercon évalue ce qui s'est passé. Il faut mentionner que les éoliennes du projet sont les premières éoliennes Enercon installées en Amérique du Nord; il est possible d'ajuster tout ça.

M. de Kiewit répond à quelques questions des membres du conseil d'administration et les discussions se poursuivent au repas.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 AVRIL 2011

M. Arseneau s'informe à savoir si les membres présents ont pris connaissance du projet de procès-verbal de la réunion du 19 avril 2011. Tous les membres en ont pris connaissance, il n'y aura pas de lecture.

M^{me} Lebouthillier propose que le projet de procès-verbal de la réunion du 19 avril 2011 soit adopté tel que soumis, la proposition est appuyée par Jonathan Lapierre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 AVRIL 2011

À la demande du président, M. Didier Dufour passe en revue les points du procès-verbal. Plusieurs points seront repris à l'ordre du jour. On ne fera le suivi que des points qui ne seront pas discutés dans la présente réunion.

Au point 5. Régie intermunicipale de l'énergie GÎM, Synopsis. Le conseil d'administration avait demandé d'apporter certaines modifications au document Synopsis. On remet une copie des modifications apportées au document. Tony Constantineau explique ces modifications.

Au point 8. Règlement sur la rémunération des membres du conseil d'administration. Ce point sera repris au point 11. *Date et lieu de la prochaine rencontre* de l'ordre du jour de la présente réunion.

Pour les points 9. Règlement de régie interne, 10. Politique de gestion des contrats et 11. Règlement en contrôle et suivi budgétaire, plusieurs modifications ont été apportées selon les recommandations du dernier conseil d'administration. Il reste à faire certaines vérifications avec le MAMROT avant de transmettre les copies officielles aux membres. Le tout devrait être complété d'ici quelques semaines.

Il n'y a pas d'autres suivis.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

7. CORRESPONDANCE

À la demande du président, M. Didier Dufour explique que ce point est à l'ordre du jour parce que dans les Règlements de régie interne adoptés à la dernière réunion, ce point doit être à l'ordre du jour. Cependant, M. Dufour précise qu'il n'a pas eu le temps de préparer la liste de la correspondance. Il tient à rassurer les membres sur la correspondance reçue, il y avait surtout des documents administratifs.

Les membres du conseil demandent qu'une liste soit présentée à chacune des réunions.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

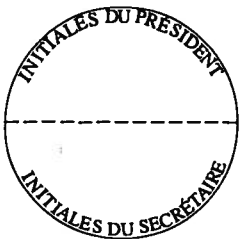
8. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

À la demande de M. Arseneau, M. Dufour explique que ce point est à l'ordre du jour à cause de la même raison que pour la correspondance. Cependant, M. Dufour précise que la liste des comptes n'a pas été préparée. Il tient à rassurer les membres indiquant que le budget 2011 sera respecté, et sûrement que certaines dépenses seront moindres que prévu.

Les membres du conseil demandent qu'une liste des comptes soit présentée à chacune des réunions.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

R-2011-24



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

9. SITE INTERNET, LOGO ET PAPIER EN-TÊTE

À la demande du président, M. Didier Dufour explique que le site Internet n'a pas progressé parce que la firme retenue, InfoMD, propriété de M. Martin Desjardins, demande que la Régie choisisse sa signature (logo) avant de construire le site. InfoMD s'est associée à 40 Degrés pour concevoir un logo. Les logos proposés ont été transmis au président, vice-président et secrétaire de la Régie et il n'y avait pas accord. Il a donc fallu attendre l'avis du conseil d'administration.

Après explications et discussions, les membres du conseil d'administration s'entendent pour retenir la proposition qui contient une éolienne dans un polygone, mais en apportant des modifications dans le lettrage. Il n'y aura pas de sigle à droite de l'image, on retrouvera le mot RÉGIE en gros. En seconde ligne, on retrouvera « intermunicipale de l'énergie » et en troisième ligne, on retrouvera « Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ». Il faudra que la firme choisisse des couleurs appropriées au logo et à ce qui est écrit.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Guy Poirier que la proposition consensuelle soit sélectionnée pour logo et signature de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Cette proposition est appuyée par M^{me} Lebouthillier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. AUTRES SUJETS :

10.1 Budget 2012

À la demande du président, M. Didier Dufour explique que le budget 2012 aurait dû être approuvé et déposé aux MRC afin que celles-ci puissent l'approuver pour décembre 2011.

Le budget proposé pour 2012 est le même que celui de 2011 avec l'inflation. Il s'établit à 49 056 \$.

Il est **proposé** par M. Bertrand Berger, appuyé par M. Jonathan Lapierre, d'approuver le budget 2012 tel que soumis.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.2 Stratégie de développement de la Régie

M. Arseneau demande à MM. Gilbert Scantland, Tony Constantineau et Didier Dufour d'informer les membres sur ce sujet.

M. Scantland fait un résumé des actions et événements qui ont eu lieu depuis la dernière rencontre. La rencontre avec M^{me} Nathalie Normandeau, les discussions avec le TechnoCentre éolien, certains producteurs dont EDF EN, Invenergy et Innergex, les discussions avec les autorités d'Hydro-Québec, l'AQLPA... Il en ressort que la région est pénalisée à cause de la capacité de transport d'énergie entre Rimouski et Rivière-du-Loup. Les projets situés à l'est de Rivière-du-Loup subissent des coûts supplémentaires parce qu'Hydro-Québec impute des frais relatifs au plafonnement lors de l'analyse des propositions.

Après discussions et échanges, tous sont convaincus qu'il faut une augmentation de la capacité de transport afin que les projets de la Gaspésie puissent compétitionner de manière équitable.

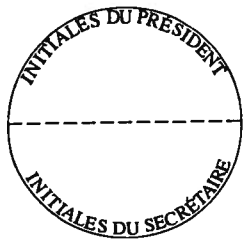
IL EST PROPOSÉ par M. Bertrand Berger, appuyé par M. Jonathan Lapierre, que la Régie prépare un plan d'affaires basé sur l'augmentation de la capacité de transport et qu'une stratégie soit élaborée afin de réaliser ce projet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2011-25

R-2011-26

R-2011-27



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

10.3 Problèmes aux éoliennes – Le Plateau 1

Ce point a fait l'objet de discussions et éclaircissements avec M. de Kiewit.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Afin d'approuver le Règlement sur la rémunération, il faut publier un avis dans les journaux de la région. Cet avis doit être publié au moins 21 jours avant la tenue de la réunion à laquelle sera adopté le Règlement.

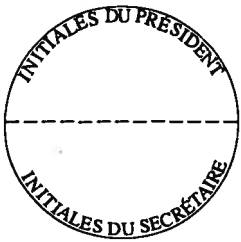
IL EST PROPOSÉ par M^{me} Diane Lebouthillier et appuyé par M. Jonathan Lapierre que la prochaine réunion du conseil d'administration ait lieu le 15 décembre 2011 à Gaspé, à compter de 10 h.

R-2011-28

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jonathan Lapierre demande la levée de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,

Joël Arseneau

Gino Lebrasseur

Date

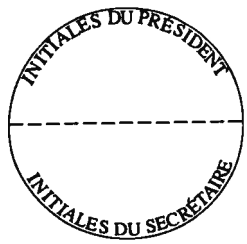
Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

15 décembre 2011

Date



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de l'énergie
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**

